

**ETAT CIVIL  
NAISSANCES**

Chloé Sylvie DOBEL LE 14 Avril 2004  
103 rue de Flandres  
Nathan GONCALVES 30 Avril 2004  
3 rue de Boulogne  
Benjamin, Thierry, Clément VASSANT 2 Juin 2004  
136 ter rue de Flandres  
Whiney, Alésia, Movia LEROY-NOGENT  
8 Juin 2004 7 rue de Noyon.  
Justine, Emma, Jeannine MAROUZE 16 Juin 2004  
92 rue de Flandres

**DECES**

Philippe RIDOUX 16 Mai 2004.

**Association Paroissiale**

3<sup>ème</sup> trimestre 2004 dans le secteur  
Messe tous les dimanches  
à 10 h 30 à Ressons-sur-Matz.  
Le 15 Août il y aura une seule messe à 10 h 30 à Mortemer  
Le 29 Août messe à 10 h 30 à Villers/Coudun pour les Anciens  
Combattants, même heure à Ressons-sur-Matz

3/4 juillet	Vignemont	Pas de messes
10/11 juillet	Orvillers-Sorel	
17/18 juillet	Conchy-les-Pots	À 9 h 30
24/25 juillet	Giraumont	
31 Juil/1er Août	Biermont	Pendant la période
7/8 Août	Gournay-sur-Aronde	
14/15 Août	Margny/Matz	Juillet-Août
21/22 Août	Baugy	
28/29 Août	Mareuil la Motte	
4/5 Septembre	Monchy-Humières	Boulogne la Grasse
11/12 Septembre	Cuvilly	Neufvy/Aronde
18/19 Septembre	Hainvillers	Marquéglise
25/26 Septembre	Rixquebourg	Antheuil-Portes

**MEMENTO**

**Horaires de la Mairie :**

mardi de 14 à 18 heures  
jeudi de 14 à 18 heures  
samedi de 10 à 12 heures

**Horaires de la Poste :**

**Fermée le Lundi**  
Du mardi au Vendredi de 14<sup>H</sup> 15 à 16<sup>H</sup> 15.  
Samedi : de 9<sup>H</sup>30 à 11<sup>H</sup>30,

**Répertoire téléphonique :**

La Mairie : 03.44.85.01.24  
L'École : 03.44.85.08.69  
Le Collège de Ressons : 03.44.42.50.63  
La Poste : 03.44.85.01.28  
Ambulance-Taxi : 03.44.85.08.04  
Médecins : 03.44.85.01.11  
Pharmacie : 03.44.85.07.82

**Les pompiers :**

FOYART J. : 03.44.85.07.62  
PUILLE J-P : 03.44.85.06.88  
TASSART J. : 03.44.85.07.27

**Ramassage des ordures ménagères :**

Tous les mercredis

**Horaires de la bibliothèque intercommunale :**

( Place de la Gare à Boulogne la Grasse )  
mercredi de 14 à 16 heures  
samedi de 15 à 17 heures

**Bulletin municipal tiré en 250 exemplaires.**

**Comité de lecture :** Dominique BENARD  
Gilbert HARANG  
Patrick KUSZPA  
Yves LEMAIRE  
Jean-Marc MORISOT

**Mise en page :** Dominique BENARD

**Responsable de la publication :** Yves LEMAIRE  
Le Comité de Lecture se réserve le droit de remanier tout article dans le but de garantir une bonne compréhension.  
Toute information antérieure à la date de l'actuel *Conchylien* pourra être refusée par manque de place.  
Envoyez vos écrits à la mairie avant le 15 septembre 2004 pour qu'ils paraissent dans le numéro 45



**Le Conchylien**

**juin 2004**

Bulletin Municipal du 30 juin 2004

**Sommaire**

Lettre du Maire :	1
Recensement militaire	1
Obsèques Philippe RIDOUX	2
Info Comité des fêtes	3
Résultat des élections: du 13/6/4	4
Plan canicule pour 2004	5
Info Foot ball club	5
Info APG-AFN	5
Info TWIRLING-BÂTON	5
Bois des loges	5
La réunion du CM 30/04/04	6
La réunion du CM 17/05/04	6
La réunion du CM 28/05/04	7
État Civil	8
Association Paroissiale	8
Mémento :	8
Bibliothèque intercommunale :	8

**Recensement militaire**

Pour le recensement militaire de la 3<sup>ème</sup> période de l'année 2004 (juin à septembre), devront se présenter en mairie **à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2004**, les françaises et les français nés en janvier, février et mars 1988.

**Lettre du maire**

**Lettre du maire**

Le mois dernier, suite à une longue maladie, Monsieur Ridoux nous a quittés. J'ai demandé à Monsieur Payen de publier dans ce bulletin le mot d'accueil qu'il a prononcé lors de ses obsèques afin que ceux qui n'ont pas assisté à la célébration puissent le lire car il est le reflet de tout ce que j'aurais écrit dans cette lettre. Le Conseil se joint à moi pour renouveler à son épouse et à ses enfants nos sincères condoléances

A la veille des vacances d'été, il n'est pas inutile de rappeler aux parents qu'ils doivent être vigilants quant aux occupations de leurs enfants. Si le centre social de Ressons-sur-Matz et la Communauté de Communes offrent des loisirs encadrés, financés en partie par les communes, les activités dans le village se font sous la responsabilité des parents.

Certaines dégradations constatées telles que des inscriptions sur un abri-bus fraîchement repeint, un arbuste détérioré, le pommier du «non à l'aéroport» cassé, un arrosoir qui disparaît, la vitre d'un autre abri-bus qui vole en éclats etc.... sont autant de désagréments pour vos élus et le personnel communal qui s'efforcent d'améliorer votre cadre de vie. Nous ne disposons pas de police municipale et c'est l'affaire de tous de veiller au respect du bien public. Chaque fois qu'il faut réparer ces dégradations, c'est l'argent des contribuables qui est dépensé.

**Mot d'accueil et de reconnaissance des Conchyliens.  
prononcé par Monsieur Pierre PAYEN  
Lors des Obsèques Monsieur Philippe RIDOUX**



Philippe RIDOUX est parti après quelques mois d'une maladie foudroyante qui l'avait contraint à espacer sa présence et ne plus venir à Conchy, ce village qu'il avait adopté et aimé.

A notre tour en cet instant solennel où chacun se recueille, pensons à lui, à son épouse, ses enfants, sa mère, sa famille et prions pour eux.

Né le 6 avril 1961 à Amiens, il avait 43 ans, il s'était marié avec Francine après avoir terminé ses études de pharmacien, repris l'officine de Conchy en 1989, cela fait 15 ans. Il a exercé sa profession avec cœur, avec ceux et celles qui travaillaient avec lui et qui ont continué pendant sa maladie avec dévouement, car il y a plusieurs façons d'exercer: lui à chaque fois s'inquiétait de la maladie et si les personnes ne pouvaient se déplacer, il allait leur porter les médicaments.

C'est comme cela que, petit à petit, il a pensé à s'intéresser à la vie du village et s'est présenté seul aux élections municipales. Deux fois il a obtenu le plus grand nombre de voix. Alors il s'est investi avec le Maire de l'époque; Adjoint, Délégué au Pays des sources—C.C.A.S où il a personnellement porté assistance à des familles en difficulté. Il participait avec son épouse au Comité des Fêtes, sa haute silhouette et son humour sont encore dans nos pensées. Il allait au charbon...il se dévouait, sa gentillesse dépassait le plan communal et était reconnue dans le canton et les environs.

Lui même et son épouse voulaient la simplicité. Je m'arrêterai là, mais il y a des faits que l'on doit souligner lorsque les gens se dévouent. Car souvent dans nos campagnes on a des préjugés vis à vis des nouveaux habitants.

Deux enfants, Ludivine et Stéphane sont venus égayer leur foyer. Il savait que sa maladie était grave et m'avait dit voilà un mois, je ne sais si je verrai grandir mes enfants. Avec son épouse il se faisait une joie de mener pour la première fois Stéphane à l'école. Ces derniers temps, il se savait condamné.

Comme toutes les personnes qui soignent les autres ils oublient de se soigner eux mêmes. Il parlait de son père auquel il était très attaché, décédé en 1992 et son épouse me disait qu'il attendait un signe de lui pour le rejoindre.

Je te dis merci Philippe en mon nom personnel, des habitants du village et des environs.

Merci au nom de l'ancienne municipalité et du Maire de L'époque monsieur HENNON.

Merci au nom de la nouvelle équipe municipal et de son Maire monsieur LEMAIRE.

Merci Francine pour l'avoir accompagné dans les manifestations du village, pour tout l'amour que vous lui avez témoigné tout au long de sa vie si courte et pendant cette terrible maladie.

C'est lui même qui a choisi Conchy pour sa dernière demeure, c'est encore un attachement au village et je ne doute pas que les Conchyliens s'arrêteront et penseront à Toi lorsqu'ils iront au cimetière.

Tu vas rejoindre ton père. Repose en paix avec la reconnaissance du village, de tes patients et l'amour de ta famille, Francine, ta mère, tes enfants.

Faisons silence... recueillons nous en pensant à la fragilité de la vie. Mourir à 43 ans, l'âge où tout un chacun forge des projets pour l'avenir.

Que cela nous interpelle et nous oblige à être plus proches les uns les autres, en particulier aujourd'hui plus près de la famille de Philippe.

Au revoir Philippe.

**Réunion du Conseil Municipal du 28 mai 2004**

L'An deux mil quatre, le vingt huit mai à vingt heures trente minute, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yves LEMAIRE, Maire

**Étaient présents :** Y.LEMAIRE, J.P. PUILLE, E. BEUCAMPS, G.CLEUET, P. QUILLET, J. GRELIN, J. HARLAY, J GEORGE, Y. DEWIDHEM, P. KUSZPA, O.MASSOULLE.

**Représenté :** M.C. PINSSON par Y. LEMAIRE

**Absents :** M. BAILLON, G. MAROUZE

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal précédent et les Membres du Conseil Municipal l'acceptent à l'unanimité.

**- ZONAGE D'ASSAINISSEMENT**

« Les Membres du Conseil Municipal ont décidé la mise à enquête publique de sa décision de zonage d'assainissement. Les coûts liés à la publication et à la mise à enquête publique sont de l'ordre de :

- Frais d'insertion 1.200€ T.T.C.
- Frais Commissaire enquêteur 600€ T.T.C.

Les Membres du Conseil Municipal sollicitent, à l'unanimité, la Communauté de Communes du Pays des Sources pour une subvention au titre du Contrat rural signé avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie établi le 7 juillet 1999 ».

**- ASSURER LA PRESENCE POSTALE TERRITORIALE**

- **EXPRIME** sa ferme opposition à toute réduction de la présence postale territoriale, à toute transformation de la forme de celle-ci ne résultant pas d'un accord entre la Poste et les élus ;
- **APPORTE** son soutien aux actions engagées localement et de leur propre initiative par les élus ruraux pour défendre la qualité du service public dans leur Commune ;
- **DEMANDE** au Gouvernement de décréter un moratoire des projets de modification du réseau et de la présence postale territoriale, engagés par la Direction de la Poste, tant que les nouvelles règles de concertation entre elle et les élus locaux ne seront ni connues, ni mises en œuvre

**- SUBVENTION A LA SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX**

« Les Membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité, de modifier le montant de la subvention allouée à la Société Protectrice des Animaux de PARIS à 85 euros au lieu de 80 eus pour l'année 2004 ».

**- QUESTIONS DIVERSES**

- Monsieur le Maire propose des travaux de busage dans la Rue de la Poterie et la Rue de l'Eglise en régie avec l'entreprise DUBERSEUIL. Les Membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité cette proposition.
- Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise DUBERSEUIL pour l'assainissement pluvial « Rue de la Harache ». Après échange de vues, les Membres du Conseil Municipal décident d'attendre la décision sur l'assainissement pour la réalisation de ces travaux.
- Monsieur le Maire présente les devis des établissements AGRI-SANTERRE et MANSARD pour l'acquisition d'un compresseur. Les Membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité, le devis des établissements AGRI-SANTERRE.

Séance levée à 22 heures

**Réunion de Conseil Municipal du 30 avril 2004**

L'an deux mil quatre, le trente avril à 20h30, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Yves Lemaire, Maire.

Tous les conseillers en exercice étaient présents, à l'exception de Monsieur Philippe Ridoux, et de Mesdames Jeannine Harlay et Odile Massoulle

Madame M.C. PINSSON est nommée secrétaire de séance.

**Ordre du Jour :**

Remplacement de la secrétaire de Mairie.

Le remplacement de la secrétaire pour congé maternité sera assuré par le Centre de Gestion de Beauvais. A cet effet, une convention est signée entre la commune et le centre de gestion.

Éclairage Public.

Une subvention d'un montant de 40% sur un montant de 27.826 € a été accordée pour l'amélioration de l'éclairage public. Le Conseil Municipal souhaite, dans le but d'uniformité, d'équiper la rue de Flandres plus large et plus fréquenté en éclairage jaune de même que les carrefours, les autres rues en éclairage blanc.

Les travaux devraient être réalisés vers la fin de l'année.

Questions diverses :

Vu la cessation d'activité de Monsieur Vasseur le conseil accepte l'achat d'un compresseur pour l'employé communal

Monsieur Patrick KUSZPA présente le Service Public d'Assainissement Non Collectif, ( SPANC ) qui devrait être mis en place dans le cadre de la Communauté de Communes pour le contrôle de ceux-ci.

Séance levée à 21 heures 30

**Réunion du Conseil Municipal du 17 mai 2004**

L'an deux mil quatre, le 17 mai à 20h30, le conseil municipal s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Yves Lemaire, Maire.

Tous les conseillers en exercice étaient présents,

**Ordre du jour Obsèques de Monsieur Philippe RIDOUX Conseiller Municipal**

A l'ouverture de cette séance, Monsieur Le Maire fait observer une minute de silence, Ensuite il propose une collecte destinée à l'achat d'un coussin pour le respect de sa mémoire, ce que le C.M. accepte à l'unanimité.

**INFOS COMITE DES FETES**

**QUELQUES SOUVENIRS:**

**DIMANCHE 11 AVRIL:** 97 enfants sur 119 recensés (0 à 11 ans), accompagné de leurs parents, ont répondu à l'appel des cloches, ce qui a représenté une foule autour de notre petite église. Souvenirs et chocolats étaient présents pour fêter ce dimanche de Pâques ensoleillé.

**SAMEDI 17 AVRIL :** 45 enfants sur 48 inscrits ont participé au traditionnel concours intercommunal de la bibliothèque « AU PLAISIR DE LIRE », le thème choisit était : « Dessiner un personnage de Walt Disney et le colorier à la craie grasse ». Cinq tranches d'âge : 4/5 ans, 6/7 ans, 8/9 ans, 10/11 ans et 12/18 ans. Ces participants seront récompensés le 14 juillet prochain.

**SAMEDI 16 MAI :** Faute d'inscriptions suffisantes, le voyage prévu au parc St-Paul a été annulé.

**PROCHAINEMENT :**

**Le 13 JUILLET :** 21 h retraite aux flambeaux : rendez-vous à la salle polyvalente.  
Au retour feu d'artifice suivi d'un bal public gratuit animé par la sono **CREANIM**.

**LE 14 JUILLET :** 14 h rassemblement au Monument Aux Morts suivi d'un vin d'honneur.  
Dans la continuité remise des prix récompensant les participants du concours de dessins, jeux divers gratuits. La buvette sera ouverte tout l'après midi.

**LES 24/25/26 JUILLET: FÊTE COMMUNALE.**

Le 24 : Fête foraine ( 7 attractions) et bal public gratuit animé par la sono **CREANIM**

Le 25 : Fête foraine.

14<sup>ème</sup> édition de la brocante ( pour les Conchyliens inscription uniquement le 17 juillet à la salle polyvalente : Emplacements gratuits).

Concert gratuit des accordéonistes de NOYON 14 musiciens.

Démonstration de twirling-bâton par les « LUCIOLES ».

Bal public gratuit animé par la sono **CREANIM**

Le 26 Rebond de la fête avec tours de manège et friandises offerts par la Municipalité aux enfants du village.

Je terminerai cet encart du Comité des fêtes en rendant hommage à notre camarade Philippe RIDOUX, pour sa participation et son action sans faille à notre association.

Au plaisir de vous retrouver.

Pour le Comité

Le Président

Jean GRELIN

## Commune de Conchy-les-Pots

Le 23/06/2004 COMMUNE DE CONCHY LES POTS Page 1

### RESULTATS

S C R U T I N		DATE DU SCRUTIN	
EUROPEEN 1er tour du scrutin		Dimanche 13 Juin 2004	
Inscrits : 435	Suffrages exprimés : 170		
Votants : 173	Taux de participation : 39,77%		
Votes blancs : 0	Taux d'abstention : 60,23%		
Votes nuls : 3			
CANDIDATS	SUFFRAGES	% DES SUFFRAGES	
ESPERANTO	0	0,00%	
UDF EUROPE	18	10,59%	
FRANCE D'EN BAS	3	1,76%	
MOINS D'IMPOT	3	1,76%	
L'ECOLOGIE LES VERTS	11	6,47%	
CPNT	5	2,94%	
PHILIPPE DE VILLIERS	10	5,88%	
PARTI DES TRAVAILLEUR	2	1,18%	
LO LCR	2	1,18%	
AVEC LES COMMUNISTE	6	3,53%	
ES	37	21,76%	
UMP	31	18,24%	
FN	38	22,35%	
POUR UNE FRANCE INDEPENDANTE	0	0,00%	
VIVRE MIEUX AVEC L'EUROPE	0	0,00%	
PASQUA ,LA FRANCE EN TETE	2	1,18%	
OUI A L 'EUROPE FRATERNELLE	2	1,18%	
JEVOTEAUTREMENT.COM	0	0,00%	
ALLIANCE ROYALE	0	0,00%	

### DECHARGE DU BOIS DES LOGES

La Commission d'enquête a remis son rapport en émettant un avis favorable au défrichage et à l'implantation d'un centre technique d'enfouissement (le rapport, les conclusions et avis du commissaire enquêteur peuvent être consultés en mairie)

Cet avis ne préjuge en rien de la décision qui sera prise par le préfet de la somme pour délivrer ou non son autorisation de défricher et d'exploiter

Cependant nous devons rester mobilisés et être prêts à manifester notre opposition à ce projet.

### Préparation départementale à la survenue d'une canicule.

Depuis l'épisode de chaleurs de l'an dernier le gouvernement a mis en place un plan canicule et demandé aux maires de constituer un fichier des personnes "à risques vulnérables".

La collecte des données auprès des personnes concernées par le plan d'alerte et d'urgence repose sur une démarche volontaire. Ne peuvent figurer dans le fichier de la commune que des informations recueillies auprès de personnes qui en ont fait, elle même ou par l'intermédiaire de leur représentant légal, la demande.

Les personnes concernées par ce recensement sont :

- les personnes adultes handicapées
- les personnes âgées de plus de 65 ans

☐ qui vivent seules ou sont isolées, qui présentent des difficultés d'ordre sensoriel ou moteur, des difficultés à se déplacer seules à l'intérieur ou à l'extérieur du logement, appareillage, présence d'une tierce personne... ou un handicap entravant leur autonomie, ou relèvent d'un service de soins à domicile (SSIAD), du dispositif d'hospitalisation à domicile (HAD) ou qui sont en affection de longue durée (ALD).

Pour tout complément d'information à ce sujet, vous êtes priés de vous adresser au secrétariat de Mairie aux jours d'ouvertures.

## Commune de Conchy-les-Pots

### Football club de Conchy

Après une année de remise en route du club de Foot, voilà arrivé la fin du championnat. Les résultats n'ont pas été à la hauteur des espoirs et surtout des efforts donnés lors des entraînements et des matchs mais l'enthousiasme reste intact et c'est le plus important.

Aux vues du nombre d'invitation pour les tournois de fin de saison, la bonne mentalité de jeu et le fair-play de notre équipe ont été appréciés par l'ensemble des équipes rencontrées.

Pendant la période estivale les entraînements continueront le mardi et le jeudi de 18 à 20 h pour le plus grand bonheur des joueurs du club et des jeunes du village qui aiment bien « taper dans le ballon ».

Pour la saison 2004/2005 les personnes intéressées pour rejoindre notre club peuvent venir se renseigner aux entraînements ou contacter Vincent GARÇON (Président du club) au 0344851728) le soir.

La Secrétaire  
NOËL-BOIRON Caroline

### Association A.P.G.-39/45-A.F.N.

Malgré le temps qui ne nous a guère été favorable, nous remercions toutes les personnes présentes au Monuments Aux Morts, ainsi qu'à toutes celles qui ont partagé notre repas annuel.

Merci à Monsieur le Maire et son Conseil  
Merci au Comité des Fêtes  
Merci aux Sapeurs-Pompiers

Prochain rendez-vous au Monument aux Morts le 14 juillet à 14 heures

Le Président

### TWIRLING BÂTON

#### Les Lucioles.

L'adhésion en fédération nous a permis de concrétiser le niveau technique des Twirleurs. En effet trois d'entre eux ont obtenu le 1<sup>er</sup> degré, 15 autres se présentent le 26 juin à Estrés-Saint-Denis, nous leur souhaitons bonne chance!!

Notre tournée a commencé à Lassigny à l'occasion de la fête de l'été. Nous avons présenté cinq chorégraphies. Le prochain spectacle s'organise pour les parents le 1<sup>er</sup> juillet. Et pour la troisième fois consécutive nous évoluerons le 25 juillet à l'occasion de la brocante où nous vous invitons tous.

La saison se termine et nous en profitons pour remercier M. Le Maire et ses Conseillers de nous avoir fait confiance. Ce qui nous a permis de réaliser des entraînements dans les meilleures conditions notamment avec l'accès à la salle des fêtes, ainsi que leurs disponibilités quand cela s'avérait utile.

KARINE ET KARENE

### Commission d'Environnement

Cette année 2004 la commission souhaite, renouveler le concours des maisons fleuries, qui comme tout le monde le sait, n'a pas eu lieu l'année dernière à cause de la sécheresse.

Nous comptons sur vous pour une participation nombreuse.

Trois prix seront décernés pour le fleurissement des façades trois autres pour le fleurissement des cours et jardins d'agrément vus de la rue.

Ces prix seront attribués lors d'une visite de la commission qui aura lieu courant 2<sup>ème</sup> quinzaine de juillet.

Le Président.

### OUVERTURE DE LA MAIRIE

MOIS DE JUILLET MARDI— 6/ 13/ 20/ 27 de 9H à 12H et de 14H à 18H

MOIS D AOUT : MERCREDI— 4/ 11/ 18/ /25 de 9H à 12H et de 14H à 18H

MOIS DE SEPTEMBRE RETOUR AUX HEURES D OUVERTURES HABITUELLES